

**Dossier de Presse** 

Cet hiver, la montagne est à votre portée avec le SMMAG!







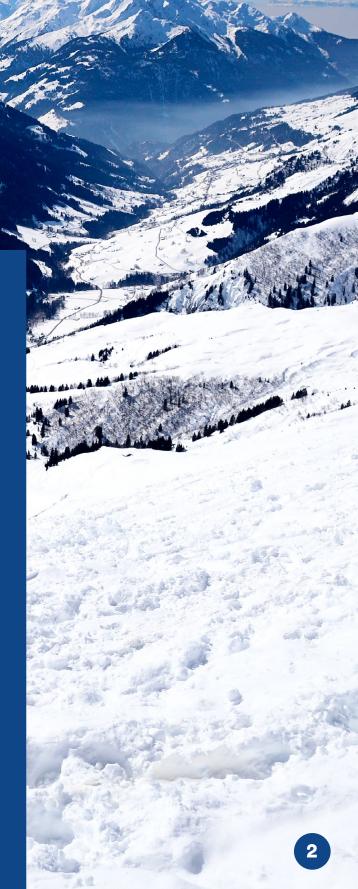


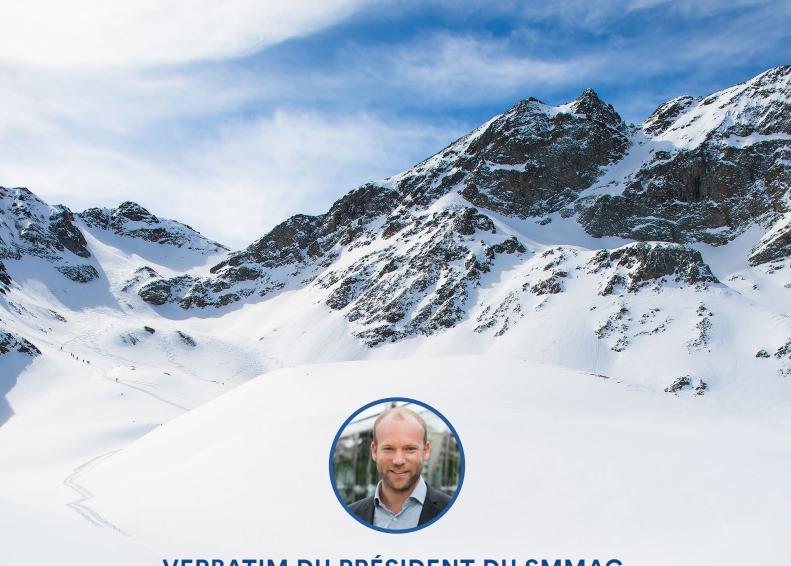
A partir du 22 décembre, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise renouvèle son dispositif hivernal de transports en commun afin de faciliter l'accès aux massifs environnants que sont la Chartreuse et Belledonne pour les habitants du territoire.

## POUR LE PRIX D'UN TITRE DE TRANSPORT REJOIGNEZ 5 STATIONS DE SPORTS D'HIVER grâce à des lignes de transports en commun pensées pour la saison : Col de Porte, Chamrousse, Les 7 Laux

pour la saison : Col de Porte, Chamrousse, Les 7 l (Prapoutel et le Pleynet) et le Collet d'Allevard.

Ces différentes lignes, accessibles avec des titres de transports dits « classiques » mettront à votre portée la montagne pour vos activités de loisirs en plein air et votre pratique des activités physiques d'hiver (randonnées en raquette, ski de fond, ski alpin...).





# VERBATIM DU PRÉSIDENT DU SMMAG, SYLVAIN LAVAL



## « Au cœur des Alpes, le territoire du SMMAG offre des accès à la montagne sans cesse renouvelés! »

« Cette année encore, le SMMAG va faciliter l'accès à la montagne pour le plus grand nombre des habitants du territoire et pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Aller se ressourcer au grand air et pratiquer des activités physiques hivernales en solo, entre amis ou en famille seront facilités vers les massifs de la Chartreuse et de Belledonne.

Avec un titre de transports, 5 destinations seront possibles : le Col de Porte, le Collet d'Allevard, Prapoutel et Le Pleynet pour la station des 7 Laux et Chamrousse.

Le SMMAG a décidé de reconduire, pour la quatrième année, ce dispositif, dont la pertinence n'est plus à démontrer.

#### L'objectif est double :

- → permettre à toutes et à tous d'accéder aux massifs enneigés grâce à un titre de transport à un tarif très attractif ;
- → mais aussi réduire le trafic automobile vers les massifs en proposant du transport collectif participant ainsi à des déplacements plus décarbonés. »



## **QUELQUES CHIFFRES CLÉS:**

- → 4ème année de mise en service
- → Environ 14 000 voyages pour l'édition 2022 2023
- → + 65% de fréquentation sur la ligne Grenoble Chamrousse
- → + 53 % sur la destination Crolles Les 7 Laux Prapoutel
- → Activités pratiquées : à plus de 70 % du ski alpin

### Promouvoir cette opération auprès des habitants du territoire :

Afin de faire mieux connaître le dispositif et en promouvoir ses avantages auprès du grand public, le SMMAG déploie une large campagne de communication sur l'ensemble du territoire.

En reprenant le concept de « Destinations Nature 2023 » dans le but de créer une continuité dans les actions proposées par le SMMAG pour favoriser le tourisme de proximité, plusieurs actions ont été mises en place : affichages urbains, présence sur les radios locales, diffusion sur le web et les réseaux sociaux, habillage de véhicules, d'arrêts de bus, d'un tram. Un dépliant regroupant l'ensemble des horaires des lignes Destinations Neige a également été réalisé.

Une page dédiée est proposée sur mobilites-m.fr/neige

Cette volonté forte du SMMAG s'inscrit dans sa dynamique globale d'accompagnement au changement de comportement pour faire évoluer les mobilités de toutes et de tous vers des déplacements moins carbonés.



#### L'OFFRE 2023-2024

## La montagne accessible au prix d'un titre de transport en commun classique :

- → Les lignes Destinations Neige sont accessibles avec un titre M TouGo tels que les abonnements en cours de validité, le ticket 1 voyage (disponible à bord au prix de 1€) ou le ticket SMS (en envoyant 1G au 93 123, 1€).
- → Avec un titre M rag pour la ligne 62 avec un abonnement en cours de validité, un ticket 1 voyage (disponible à bord au prix de 1,9€) ou le ticket SMS (en envoyant 1H au 93 123, 1,9€).

#### Nouveautés 2023-2024 :

- → Généralisation de la réservation sur les quatre lignes à destination des 7 Laux (Prapoutel et le Pleynet), Chamrousse et le Col de Porte pour mieux gérer l'affluence.
- → Mise en place d'une réduction systématique de -20% sur les forfaits de ski dans les stations sur présentation du ticket de bus (à demander au conducteur).

